FORMATION EN STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES ET LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC

Janvier 2024

Module 5: Statistiques de la dette

Objectif du module:

- Comprendre les principales notions des statistiques de la dette ;
- Comprendre les instruments de la dette et leur classification ;

Définitions de la dette

La dette brute totale — souvent appelée «dette totale» ou «total des passifs sous forme de dette» — comprend tous les passifs sous forme de dette.

Un instrument de dette est une créance financière obligeant le débiteur à effectuer en faveur du créancier un paiement ou des paiements d'intérêts ou de principal à une date ou à des dates futures

Instruments de dette

Les instruments suivants sont des instruments de dette :

- Droits de tirage spéciaux (DTS);
- Numéraire et dépôts;
- Titres de créance;
- Crédits;
- Systèmes d'assurances, de pensions et de garanties standard;
- Autres comptes à payer.

Instruments de dette

Il découle de la liste ci-dessus que tous les passifs portés au compte de patrimoine dans le Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP) sont considérés comme des dettes, à l'exception des passifs sous forme :

- d'actions et parts de fonds d'investissement, et
- de produits financiers dérivés et options sur titres des salariés.

Les actions et parts de fonds d'investissement ne sont pas des instruments de dette parce qu'ils n'exigent pas le remboursement du principal ou le versement d'intérêts et, par conséquent, ont des effets différents sur la vulnérabilité et la liquidité. Pour la même raison, les produits financiers dérivés, aussi bien les contrats à terme que les options, ne sont pas des dettes, car ils ne donnent lieu ni à des avances de capital à rembourser, ni au versement d'intérêts

Dette intérieure – Dette extérieure

Les passifs sous forme de dette entre résidents d'une même économie constituent la **dette intérieure**, et

ceux des résidents d'une économie envers les non-résidents représentent la **dette extérieure**

Principal et intérêts

L'apport d'une valeur économique par le créancier, ou la création de passifs sous forme d'instruments de dette par d'autres moyens, donne lieu, pour le débiteur, à une obligation de remboursement du principal, qui, tant qu'elle n'est pas éteinte, peut changer de valeur au fil du temps.

Les intérêts sont le coût (la charge) que le débiteur supporte pour l'utilisation de l'encours du principal. En conséquence, les intérêts sont une forme de revenu d'investissement à recevoir par les propriétaires de certains types d'actifs financiers (DTS, dépôts, titres de créance, crédits et autres comptes à recevoir) pour avoir mis ces ressources financières et autres à la disposition d'une autre unité institutionnelle.

Moment d’ enregistrements

Les flux et encours sont enregistrés lorsque la valeur économique est créée, transformée, échangée, transférée ou éteinte.

Cette méthode assure que le moment d’enregistrement correspond au moment où se produisent les événements donnant lieu aux flux de ressources effectifs.

L’utilisation de la base caisse peut amener le moment d’enregistrement de s’écarter sensiblement de celui auquel se produisent les événements économiques générateurs des flux monétaires.

Dans l’enregistrement sur la base de la date d’exigibilité, les transactions sont généralement enregistrées après que les flux de ressources ont eu lieu.

Dans l’enregistrement sur la base des engagements, celui-ci précède les flux de ressources effectifs.

Enregistrement des intérêts

On considère qu'il y a accumulation continue des intérêts sur les instruments de dette, ce qui fait correspondre le coût du financement à la fourniture de capital.

En ce qui concerne la comptabilisation des intérêts courus pendant une période comptable, trois cas peuvent se présenter :

• Les intérêts sont payés pendant la période comptable, auquel cas l'encours de la dette brute reste inchangé.

• Les intérêts ne sont pas payés, car ils ne sont pas encore exigibles (désignés ci-après par l'expression «intérêts courus et non échus»). Par exemple, si des intérêts sont versés tous les six mois sur un prêt et que l'encours de la dette brute est calculé après les trois premiers mois de cette période, l'encours de la dette brute augmente du montant des intérêts courus pendant ces trois mois.

• Les intérêts ne sont pas payés à l'échéance, auquel cas l'encours de la dette brute augmente du montant des intérêts courus pendant la période et en arriéré à la fin de la période.

Enregistrement des intérêts

Intérêts courus et non échus

Les intérêts courus et non échus doivent être inclus dans la valeur des instruments sous-jacents.

En d'autres termes, l'accumulation d'intérêts qui ne sont pas encore exigibles accroît de manière continue le principal en cours de l'instrument de dette jusqu'à ce que ces intérêts soient acquittés.

Notion d’arriérés

Les arriérés sont les montants échus et non réglés.

Une dette est en arriéré lorsqu’elle n’a pas été liquidée à l’échéance, c’est-à-dire lorsque les paiements de principal et d’intérêts ne sont pas effectués à leur date d’exigibilité

Valorisation

En principe, les actifs financiers et les passifs (y compris les instruments de dette) doivent être valorisés dans les statistiques macroéconomiques au prix du marché, c'est-à-dire comme s'ils étaient acquis dans des opérations effectuées sur le marché à la date à laquelle le compte de patrimoine est arrêté (date de référence). Pour les instruments de dette autres que les titres de créance, le fait que leur valeur de marché n'est généralement pas connue signifie qu'il faut l'estimer en utilisant la valeur nominale comme valeur de substitution.

La valeur de marché d'un titre de créance négocié est déterminée par le prix en vigueur sur le marché à la date de référence à laquelle se rapporte la position. L

La valeur nominale d'un instrument de dette est une mesure de sa valeur du point de vue du débiteur: c'est, à tout moment, le montant que le débiteur doit au créancier

La valeur faciale d'un instrument de dette est le montant non actualisé du capital à rembourser à l'échéance et est appelée valeur nominale dans certains cas.

Valorisation

Instruments de dette non négociés

Les instruments de dette qui ne sont généralement pas négociés (ou négociables) sur des marchés organisés ou d'autres marchés financiers, à savoir les crédits, le numéraire et les dépôts et les autres comptes à payer/à recevoir, doivent être exprimés en valeur nominale.

Les **crédits** sont comptabilisés à leur valeur nominale (c'est-à-dire montant prêté, plus intérêts courus et non payés, moins remboursements éventuels). L'utilisation des valeurs nominales est en partie dictée par des préoccupations pratiques quant à la disponibilité des données. En outre, parce que les crédits ne sont généralement pas destinés à être échangés sur le marché secondaire, l'estimation d'un prix du marché peut être subjective.

Valorisation

Titres de créance négociés

Les titres de créance négociés (ou négociables) sur des marchés organisés et autres marchés financiers (bons, obligations garanties ou non, certificats de dépôt négociables, titres adossés à des actifs, etc.) doivent être évalués aussi bien à la valeur nominale qu'à la valeur de marché.

Si le titre de créance est négocié, sa valeur nominale peut être déterminée à partir de la valeur de la dette à sa création et des flux économiques ultérieurs, tandis que la valeur de marché est fondée sur le prix auquel il est négocié sur un marché financier.

Valorisation

Titres de créance négociés

Lorsque les titres sont cotés sur les marchés avec écart entre cours acheteur et vendeur, c'est le taux médian entre ces cours qui doit être utilisé.

L'écart reflète un service implicite du prestataire de services d'intermédiation, tel qu'une plate-forme de marché ou un courtier payé par les acheteurs et les vendeurs.

Échéance

L'échéance d'un instrument de dette est le délai au bout duquel la dette est éteinte en vertu du contrat passé entre le débiteur et le créancier.

Un instrument de dette peut être à court terme ou à long terme, et une telle classification renseigne sur la dimension liquidité de la dette

L'échéance peut désigner :

- L'échéance initiale, qui est la période allant de la date d'émission à la date du paiement final prévue par le contrat; ou
- L'échéance restante ou résiduelle, qui est la période allant de la date de référence (date du compte de patrimoine) à la date du paiement final prévu par le contrat.

Instruments de dette

Les dettes sont composées d'instruments de dette, qui sont :

- Droits de tirage spéciaux (DTS) ;
- Numéraire et dépôts ;
- Titres de créance ;
- Crédits ;
- Systèmes d'assurances, de pensions et de garanties standard;
- Autres comptes à payer/à recevoir.

Instruments de dette

1. **Droits de tirage spéciaux (DTS)** : avoirs de réserve internationaux créés par le Fonds monétaire international (FMI) et alloués à ses pays membres pour compléter leurs réserves;
2. **Numéraire et dépôts**:
   - Le numéraire se compose de billets et de pièces qui ont une valeur nominale fixe et sont émis ou autorisés par la banque centrale ou l'administration centrale.
   - Les dépôts comprennent toutes les créances, matérialisées par des dépôts sur les institutions de dépôts (y compris la banque centrale) et, dans certains cas, sur les unités d'administration publique et autres unités institutionnelles.
3. **Titres de créance:** ce sont des instruments financiers négociables qui sont représentatifs d'une dette. Le titre précise normalement l'échéancier des paiements d'intérêts et du remboursement du principal.

Instruments de dette

4. Crédits: C'est un instrument financier qui est créé lorsqu'un créancier prête des fonds directement à un débiteur et reçoit un document non négociable matérialisant l'actif

5. Systèmes d'assurances, de pensions et de garanties standard: ils se composent de:

- réserves techniques d'assurance dommages;
- droits sur les assurances vie et rentes;
- droits à pension;
- droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension;
- réserves pour appels dans le cadre de garanties standard

Instruments de dette

6. Autres comptes à payer/à recevoir

Les autres comptes à payer/à recevoir comprennent les crédits commerciaux et avances et divers autres comptes à recevoir ou à payer. Les crédits commerciaux et avances (crédit-fournisseur) comprennent

1) les crédits commerciaux directement consentis aux acheteurs de biens ou de services, et
2) les avances sur travaux en cours ou commandés, comme les paiements effectués à mesure de l'avancement de travaux de construction, et les paiements anticipés de biens ou de services. Ces crédits sont issus des délais normaux de règlement, ou sont accordés délibérément par le fournisseur pour financer les ventes.

Restructuration de la dette

On entend par **restructuration (ou réaménagement) de la dette** un accord entre un créancier et un débiteur (et parfois des tiers) qui modifie les conditions du service d'une dette existante.

Les quatre principaux types de **restructuration** de dette sont :

- Remise de dette : réduction de la totalité ou d'une partie d'une dette par le créancier dans le cadre d'un accord contractuel avec le débiteur.
- Rééchelonnement ou refinancement de la dette (ou échange de dettes) : modification des modalités de la dette, qui peut aboutir à une réduction de la charge de la dette en valeur actualisée.
- Conversion de dette et remboursement anticipé d'une dette (ou rachats de dettes contre liquidités) : le créancier échange sa créance contre une valeur économique autre qu'une autre créance sur le même débiteur.
- Reprise de dette et paiements de dette pour le compte d'autres unités lorsqu'un tiers est impliqué

Restructuration de la dette

Traitement statistique de la remise de dette:

La remise de dette donne toujours lieu à un don ou transfert en capital en faveur du débiteur qui éteint la créance financière et la dette correspondante.

traitement statistique d'une remise de dette de 100 pour une unité du secteur public dans le cas du créancier et du débiteur.

	Unité du secteur public : créancier				Unité du secteur public : débiteur			
	Compte de patrimoine d'ouverture	Transactions	Autres flux économiques	Compte de patrimoine de clôture	Compte de patrimoine d'ouverture	Transactions	Autres flux économiques	Compte de patrimoine de clôture
Recette						100		
Transfert/don en capital						100		
Charges		100						
Transfert/don en capital		100						
Valeur nette/ solde net de gestion	100	-100		0	-100	100		0
Actifs non financiers								
Valeur financière nette/capacité (+)/besoin (–) de financement	100	-100		0	-100	100		0
Actifs financiers	100	-100		0				0
Passifs					100	-100		
Dette brute								
Dette nette	-100	100		0	100	-100		0

Rééchelonnement de la dette

Le rééchelonnement de la dette est un accord bilatéral entre le débiteur et le créancier qui constitue un report formel des paiements de service de la dette et l'application de nouvelles échéances en général prolongées.

Rééchelonnement de la dette

Traitement statistique d'un rééchelonnement de dette de 100 pour une unité du secteur public dans le cas du créancier et du débiteur.

	Unité du secteur public : créancier				Unité du secteur public : débiteur			
	Compte de patrimoine d'ouverture	Transactions	Autres flux économiques	Compte de patrimoine de clôture	Compte de patrimoine d'ouverture	Transactions	Autres flux économiques	Compte de patrimoine de clôture
Recette								
Transfert/don en capital								
Charges								
Transfert/don en capital								
Valeur nette/ solde net de gestion	100	0		100	-100	0		-100
Actifs non financiers								
Valeur financière nette/capacité (+)/besoin (–) de financement	100	0		100	-100	0		-100
Actifs financiers	100	0		100				
Instrument de dette existant	100	-100		0				
Nouvel instrument de dette	0	100		100				
Passifs					100	0		100
Instrument de dette existant					100	-100		0
Nouvel instrument de dette					0	100		100
Dette brute	0	0		0	100	0		100
Dette nette	-100	0		-100	100	0		100

Refinancement de la dette

Le refinancement de la dette implique le remplacement d'un ou de plusieurs instruments, y compris les éventuels arriérés, par un ou plusieurs instruments nou;veaux

Conversion de dette

La conversion de dette (swap) est un échange de dette — généralement assorti d'une décote — contre une créance sous forme d'instruments non constitutifs de dette (comme des titres de participation), ou contre des fonds de contrepartie qui peuvent être utilisés pour financer un projet ou une politique déterminés.

Remboursement anticipé de dette

Le remboursement anticipé d'une dette est le rachat ou le paiement d'une dette avant son échéance à des conditions convenues entre le débiteur et le créancier

Concessionnalité de la dette

Il n'existe pas de définition ou mesure uniformes de la concessionnalité de la dette dans les statistiques macroéconomiques.

Cependant, il est généralement admis que les prêts sont concessionnels lorsque des unités prêtent à d'autres unités à un taux d'intérêt fixé intentionnellement à un niveau inférieur au taux du marché qui serait autrement appliqué.

Le degré de concessionnalité peut être renforcé par des périodes de grâce, ainsi que par des fréquences de paiement et des échéances favorables au débiteur.

Cas pratique sur les statistiques de la dette

Pour financer une partie de son budget de l'année N l'Etat a eu recours à s'endetter auprès de partenaires résidents et non résidents. L'Etat a mobilisé 100 milliards sur le marché des titres publics dont 60 milliards ont été soumissionnés par banques résidentes, 10 milliards par la caisse de sécurité sociale et le reste par les banques non résidentes de l'économie nationale. L'Etat a aussi bénéficié un emprunt concessionnel auprès de la banque mondiale à hauteur de 20 milliards. Les partenaires bilatéraux internationaux ont prêté à l'Etat dans le cadre de ses emprunt projet 50 milliards. Au cours l'année, l'Etat s'est endetté auprès de banques commerciale étrangère à hauteur de 80 milliards. Ce prêt a été rétrocédé à la société nationale de transport ferroviaire pour ses investissement. Durant l'année budgétaire l'Etat a remboursé au titre du principal de la dette 90 milliards répartis comme suit: titres publics detenus par les banque résidente 30 milliards, titres publics détenus par les banques non résidente 20 milliards, crédits auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour 50 milliards

QUESTIONS!

CONTRIBUTIONS!